



PÈLERINAGE *intergénérationnel* À LOURDES



Diocèse de Pontoise

DÉMARCHE
MISSIONNAIRE
SYNODALE

**DU 16 AU 21
AVRIL 2018**

- pèlerins valides et familles
- jeunes collégiens, lycéens
- personnes âgées, malades, handicapées
- hospitaliers



DIOCÈSE DE PONTOISE †

Écoutons Marie nous dire
« Tout ce qu'il vous dira, faites-le »
Évangile selon saint Jean 2, 5

« TOUT CE QU'IL VOUS DIRA, FAITES-LE. »



Chers amis,

Tel est le thème de notre pèlerinage à Lourdes, cette année.

La Parole de Dieu, et particulièrement l'évangile de Marc, nous accompagnera et nous permettra d'approfondir, de partager, en nous mettant à son écoute et à celle de nos frères.

Au cœur de la démarche missionnaire synodale de notre diocèse et avant notre grand rassemblement de Pentecôte, je serai heureux de vivre ce pèlerinage avec vous tous, jeunes lycéens du Frat, pèlerins, et de partager avec vous ce temps de grâce à Lourdes.

Alors, venez nombreux écouter et être écoutés, recevoir et partager la miséricorde de notre Dieu !

Je compte sur vous. Fraternellement !

+ Stanislas LALANNE
Evêque de Pontoise



■ Ce document est constitué de plusieurs bulletins d'inscription correspondants aux différents groupes qui composent le pèlerinage diocésain.

Merci de découper, de remplir et de renvoyer celui qui vous concerne.

■ Pour tout renseignement :

Service des Pèlerinages : 01 34 24 74 29 - pelerinages95@catholique95.fr

Jeunes : Claire de la Bâtie - 06 85 06 80 46

Hospitalité : 06 07 85 23 64 - 01 34 24 74 30 - hospitalite95@catholique95.fr

■ Retrouvez toutes les informations sur www.catholique95.fr/lourdes2018

Programme



- Messes diocésaines
- Catéchèses de Mgr Stanislas Lalanne
- Temps diocésain (en après-midi)
avec les lycéens participant au Frat 2018
- Messe à la Grotte
- Chemins de croix
- Chemin de l'eau : piscines, fontaines
- Sacrement des malades
- Veillée de louange et de prière
- Processions mariale (aux flambeaux) et eucharistique
- Réconciliation
- Puits de la Parole autour de l'évangile selon saint Marc

Des temps spécifiques de rencontres et de partages sont aménagés **entre les jeunes et les personnes âgées, malades ou handicapées** accompagnées par l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes.

« Tout ce qu'il vous dira, faites-le. » (JEAN 2, 5)

Après la Vierge du Magnificat en 2017, c'est la petite Bernadette que nous retrouvons cette année. Avec elle, nous serons à l'écoute de la Vierge du Silence, qui nous porte la Parole unique d'un Dieu Amour créateur et sauveur...

Comme Marie et Bernadette, ne sommes-nous pas tous invités d'abord au silence de l'écoute ? Alors peut-être les plus jeunes, les plus pauvres, les plus fragiles, les Bernadette d'aujourd'hui, nous apparaîtront comme ces privilégiés qui ont à partager l'essentiel invisible pour les yeux, qu'on ne voit bien qu'avec le cœur...

Au cours de notre démarche de pèlerinage, posons-nous la question : comment prendre ma place parmi les pauvres, les petits, les souffrants, les "Bernadette" d'aujourd'hui, à qui est confiée la Bonne Nouvelle de Jésus ?

CONDITIONS GÉNÉRALES & PARTICULIÈRES

Pèlerinage Lourdes 2018

Le forfait comprend : • Le transport aller-retour, Paris-Lourdes • Le séjour en chambre simple, à deux ou trois lits en pension complète • L'assurance rapatriement • L'animation du pèlerinage • Le badge du diocèse à votre nom • La contribution au financement de l'accueil des malades.

Responsabilité : • L'organisation des pèlerinages agit en tant qu'intermédiaire entre les pèlerins, d'une part, et les prestataires, d'autre part. Elle ne peut en aucun cas être tenue pour responsable des accidents ou dommages survenus au cours du voyage ou du pèlerinage • L'inscription engage à participer aux activités proposées.

Droit à l'image : Sauf restriction explicite et acceptée par la direction des pèlerinages, l'inscription à ce pèlerinage autorise la direction des pèlerinages à utiliser mon image et/ou celle du mineur que j'inscris, sur des médias diocésains.

Garantie annulation : • Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée adressée à : Direction des Pèlerinages, 16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise. Tout voyage abrégé ou interrompu du fait du voyageur pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement. Les versements effectués par le pèlerin pourront être remboursés sous déduction des frais suivants en fonction de la date d'annulation et aux conditions suivantes :

Si l'annulation intervient :	Il sera retenu :
Avant le 16/03/18	25% du montant total du pèlerinage
Entre le 17/03 et le 24/03	50% du montant total
Entre le 25/03 et le 08/04	75% du montant total
Entre le 09/04 et le 16/04	100% du montant total

• La garantie annulation que nous vous proposons, incluse dans notre prix, couvre l'annulation en cas de force majeure c'est-à-dire : • En cas de maladie, accident ou décès (de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait, de la personne vous accompagnant; de vos ascendants, descendants et/ou ceux de votre conjoint ou ceux de la personne vous accompagnant ; de vos frères, sœurs, beaux-frères belles-sœurs, gendres, belles filles). La garantie annulation ne fonctionne que si la maladie interdit formellement de quitter le domicile, nécessite des soins médicaux et empêche tout déplacement par ses propres moyens • En cas d'incendie, dégâts des eaux, obligeant la personne à rester sur place, à condition que l'importance des dégâts nécessite votre présence et qu'il se soit produit dans les 48h précédant votre départ • Cette garantie annulation est possible pour les motifs énumérés ci-dessus à l'exclusion de tout autre • Dans les cas susmentionnés la Direction des Pèlerinages étudiera le remboursement des frais d'annulation précisés ci-dessus sur présentation des justificatifs nécessaires.

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

pour les pèlerins valides et les familles

À RETOURNER AVANT LE **16 MARS 2018** AVEC VOTRE RÈGLEMENT selon le tarif choisi (voir au verso). Versement minimum obligatoire à l'inscription de 250€. Chèque à l'ordre de « Service des pèlerinages »
à : Direction des pèlerinages - Pèlerinage de Lourdes 2018
16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise

QUALITÉ (encercler la mention qui convient) : M. Mme Mlle Prêtre Frère Sœur Diacre

NOM (en majuscules) :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Mail :@.....

Date de naissance :

Profession (si retraité, ancienne profession) :

Paroisse ou groupement paroissial :

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Chambre double : je désire partager ma chambre avec

EN CAS DE NÉCESSITÉ URGENTE, PRÉVENIR :

NOM (en majuscules) :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Mail :@.....

SANTÉ : si vous avez un problème particulier de santé (malvoyance, surdité, régime alimentaire, allergies, locomotion, etc.), merci de le préciser sur une feuille que vous joindrez à ce bulletin.



TARIF 2018 :

• Le prix du pèlerinage comprend : le voyage aller-retour Paris-Lourdes + l'hébergement et le dîner du 1^{er} jour au repas du dernier jour + les frais de participation aux sanctuaires + les assurances + le pique-nique du retour. • Ne sont pas compris : le pique-nique de l'aller + l'aller-retour domicile-gare + les suppléments d'hôtel. • Le nombre de chambres individuelles est limité.

	CHAMBRE DOUBLE <i>prix par personne*</i>	SUPPLÉMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE
Adulte et enfant de plus de 10 ans	2 TARIFS +-----+ <input type="checkbox"/> individuel 450 € <input type="checkbox"/> couple 850 €	<input type="checkbox"/> 140 €
Enfant de 5 à 10 ans		<input type="checkbox"/> 340 €
Enfant de 2 à 5 ans		<input type="checkbox"/> 230 €
Enfant de 0 à 2 ans		<input type="checkbox"/> 30 €

* Chèque à l'ordre de « Service des pèlerinages ».

SI TRANSPORT PAR VOS PROPRES MOYENS : cocher cette case et retirer 40€

JE FAIS UN DON POUR AIDER UN PÈLERIN et je recevrai un reçu fiscal. Chèque* à l'ordre « ADP - Service des pèlerinages » à envoyer à : Evêché - Pèlerinages, 16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise (*chèque différent de celui de l'inscription)

IMPORTANT : Le pèlerinage diocésain vous propose un programme. Toute initiative prise en dehors de ce programme n'est pas couverte par notre assurance.

J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS générales et particulières de ce pèlerinage. Fait à le

Signature

PAIEMENT : VERSEMENT MINIMUM À L'INSCRIPTION : 250€

Chèque ou espèces à l'inscription.....
aucune inscription ne sera acceptée sans un versement minimum

1) Solde ou premier versement échelonné.....
Veillez dater le chèque à la date d'émission et spécifier la date d'encaissement souhaitée

2) Solde ou deuxième versement échelonné.....
Veillez dater le chèque à la date d'émission et spécifier la date d'encaissement souhaitée

3) Solde ou troisième versement échelonné.....
Veillez dater le chèque à la date d'émission et spécifier la date d'encaissement souhaitée

TOTAL

Pour tout autre échelonnement, prendre contact avec le secrétariat des pèlerinages

Tél. : 01 34 24 74 29 / Mail : pelerinages95@catholique95.fr

** pour les versements échelonnés, les chèques sont transmis en une seule fois à l'inscription.

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

pour les *collégiens, lycéens et leurs animateurs*

À RETOURNER AVANT LE **16 MARS 2018** À :

Direction des pèlerinages - Pèlerinage de Lourdes 2018

16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise

Ne pas oublier de joindre : ✓ 2 photos d'identité ✓ 1 photocopie de l'attestation de sécurité sociale ✓ la fiche sanitaire de liaison remplie, à télécharger sur le site diocésain www.catholique95.fr/lourdes2018

Nom (en majuscules) :

Prénom : Homme Femme

Date de naissance : Niveau scolaire :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. portable :

Email :

N° carte d'identité ou passeport :

Fais-tu partie d'un groupe d'aumônerie ? Oui Non

Lequel :

Paroisse et/ou doyenné :

Nom du responsable de l'aumônerie :

Tél. : Email :

Fait à : le/...../.....

Signature

TARIF DE PARTICIPATION AUX FRAIS : 275 €

Tarif dégressif pour les fratries : 250 € pour le 2^e enfant, 225 € pour le 3^e

- ✓ Je joins un acompte de euros à cette fiche d'inscription (minimum 50 euros)
- ✓ Et m'engage à payer le solde avant le 15 avril 2018

RENCONTRES ANIMATEURS

- ✓ Samedi 2 déc. 2017, 10h30-12h à Ermont (Centre Jean-Paul II, 1 rue Jean Mermoz)
- ✓ Samedi 3 fév. 2018, 10h-11h30 à Pontoise (Évêché, 16 ch. de la Pelouse) ✓ Une 3^{ème} rencontre à prévoir



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,

M..... NOM (en majuscules) :

Prénom :

Responsable légal(e) de : (nom et prénom)

.....

Né(e) le :/...../..... autorise :

- sa participation au Pèlerinage du diocèse de Pontoise à Lourdes du 16 au 21 avril 2018
- les responsables du pèlerinage à prendre toutes les mesures médicales d'urgence nécessitées par son état de santé pendant le pèlerinage.
- la diffusion pour une durée indéterminée, dans le cadre du pèlerinage et des activités diocésaines, de tout support sur lequel se trouve.....

Personne à prévenir en cas de besoin :

Tél. : Email :

Fait à :

le :/...../.....

Signature du ou des représentants légaux
précédée de la mention « lu et approuvé »

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION INDIVIDUELLE

comme hospitalier à l'Hospitalité ND de Lourdes

À RETOURNER AVANT LE **4 MARS 2018** À :

Evêché de Pontoise - Hospitalité ND de Lourdes - Pèlerinage de Lourdes 2018
16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise

Merci de joindre : ✓ votre règlement selon le tarif choisi (voir au verso).
Chèque à l'ordre de « ADP - Hospitalité ».

QUALITÉ (encercler la mention qui convient) : M. Mme Mlle Prêtre Frère Sœur Diacre

NOM et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Mail :@.....

Date de naissance :

Profession (si retraité, ancienne profession) :

Engagement(s) (SEM, visiteur hôpital ou maison de retraite, autre) :

.....

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Je déclare être médicalement apte à participer au pèlerinage, notamment : marches de longue durée, station debout prolongée, manifestations de foule, exposition prolongée au soleil, sommeil de courte durée. En cas de doute, je consulterai mon médecin.

**À RÉCEPTION DE VOTRE PRÉ-INSCRIPTION, VOUS RECEVREZ UN BULLETIN D'INSCRIPTION
À REMPLIR APRÈS LECTURE DE LA NOTICE EXPLIQUANT LES MISSIONS DE L'HOSPITALIER**

A noter : ce dossier peut être demandé directement par téléphone : 06 07 85 23 64 - 01 34 24 74 30 ou
e-mail : hospitalite95@catholique95.fr

✓ **Tout au long de l'année, la Pastorale de la santé propose des formations pour mieux vivre la relation avec une personne dépendante :** la Formation initiale à l'accompagnement des personnes malades (FIAM) ; « Handicapé mon frère ! » ; Psychologie et spiritualité du grand âge.

✓ **Samedi 17 mars 2018, de 9h30 à 17h30 à Ermont (Centre Jean-Paul II, 1 rue Jean Mermoz) :** formation pratique à l'accompagnement des personnes malades. Cette formation de préparation au pèlerinage est **obligatoire.**



TARIF 2018 :

Le prix du pèlerinage comprend : l'aller-retour Paris/Lourdes et tous les transferts sur place, l'hébergement en pension complète, l'assurance rapatriement, l'animation, la contribution au financement de l'accueil des malades. Les pèlerins qui choisissent de se rendre à Lourdes par leurs propres moyens sont considérés comme membres du pèlerinage au moment où ils ont rejoint leur lieu d'hébergement jusqu'au moment où ils le quittent. **Ne sont pas compris : le transport entre le domicile et le lieu de départ du pèlerinage (gare ou évêché).**

ENTOUREZ VOTRE CHOIX (règlement par chèque à l'ordre de « ADP - Hospitalité »)

	Hôtels Florida et Stella			Hospitalet Pour service Accueil Notre-Dame	Merci Marie Pour les jeunes hospitaliers
	Chambre triple	Chambre double	Chambre simple	Chambre seule ou double	Chambre 2 à 4 lits
Tarif normal	450€	430€	620€	350€	275€
<i>Réduction*</i>	50€			30€	25€
Tarif solidarité	500€ ou plus	500€ ou plus	700€ ou plus	400€ ou plus	350€ ou plus

*réduction à partir de la deuxième personne (conjoint ou enfant)

J'AI CHOISI UNE CHAMBRE DOUBLE OU TRIPLE : je souhaite partager ma chambre avec

SI TRANSPORT PAR VOS PROPRES MOYENS : cocher cette case et retirer 40€

JE FAIS UN DON POUR AIDER UN PÈLERIN et je recevrai un reçu fiscal. Chèque* à l'ordre « ADP - Service des pèlerinages » à envoyer à : Evêché - Hospitalité, 16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise (*chèque différent de celui de l'inscription)

J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS générales et particulières de ce pèlerinage.

Fait à le

Signature

PAIEMENT : VERSEMENT MINIMUM À L'INSCRIPTION : 100€

Chèque ou espèces à l'inscription.....
aucune inscription ne sera acceptée sans un versement minimum de 100 euros

Le solde du paiement ou les versements échelonnés seront transmis avec le bulletin d'inscription qui vous aura été transmis suite à votre pré-inscription. Les modalités de paiement sont décrites sur le bulletin d'inscription. Cependant, pour échelonner vos règlements, il est possible dès votre pré-inscription de nous transmettre des chèques pour le règlement du pèlerinage, en datant le chèque à la date d'émission et en spécifiant la date d'encaissement souhaitée (date limite des encaissements : juin 2018).

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION INDIVIDUELLE *comme pèlerin pris en charge* par l'Hospitalité

À RETOURNER AVANT LE **4 MARS 2018** À :
Evêché de Pontoise - Hospitalité ND de Lourdes
« Pèlerinage de Lourdes 2018 »
16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise

Ce bulletin s'adresse aux personnes âgées, malades ou handicapées nécessitant un hébergement médicalisé (Accueil Notre-Dame) ou un accompagnement léger avec hébergement à l'hôtel

QUALITÉ (encercler la mention qui convient) : M. Mme Mlle Prêtre Frère Sœur Diacre

NOM et prénom :

Date de naissance :

Adresse postale personnelle maison de séjour collectif

foyer d'hébergement tuteur/curateur :

.....

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Mail :@.....

Numéro de sécurité sociale :

**A RÉCEPTION DE VOTRE PRÉ-INSCRIPTION, VOUS RECEVREZ UN DOSSIER
QUE VOUS AUREZ À FAIRE COMPLÉTER PAR VOTRE MÉDECIN TRAITANT et les conditions
générales régissant le pèlerinage des pèlerins pris en charge par l'Hospitalité.**

- ✓ Pour remplir votre demande de pré-inscription, vous pouvez vous faire aider par l'aumônier ou un membre du Service évangélique des malades ou directement par l'Hospitalité diocésaine.
- ✓ Votre inscription ne sera effective qu'après acceptation de votre dossier par la commission médicale, qui se réunit le 8 mars 2018. Les dossiers doivent donc parvenir au médecin référent, le Dr TU LE TRUNG, avant le 4 mars 2018.
- ✓ Si le dossier devait être refusé, votre paiement vous serait intégralement rendu.
- ✓ Vous recevrez 2 semaines avant le départ un courrier vous avisant de la décision de la commission médicale avec toutes les informations utiles et la facture.



TARIF 2018 :

Le prix du pèlerinage comprend : le transport aller-retour Paris/Lourdes et tous les transferts sur place, la pension complète, l'assurance rapatriement, l'animation, la contribution au financement de l'accueil des malades, le pique-nique de l'aller en train ou car. Ne sont pas compris : le transport aller-retour entre le lieu de vie et le lieu de départ (gare ou évêché), les suppléments d'hôtel (boissons...).

ENTOUREZ VOTRE CHOIX (règlement par chèque à l'ordre de « ADP - Hospitalité »)

En €	Hôtel Stella			Accueil Notre-Dame médicalisé
	Chambre double	Chambre triple	Chambre simple	Chambre 2, 3 ou 6 personnes
Tarif normal	450€	430€	580€	450 €
Solidarité	Don bénéficiant d'une déduction fiscale			

Pèlerins devant voyager en position couchée : le voyage s'effectue de nuit en car-couchette.

JE FAIS UN DON POUR AIDER UN PÈLERIN et je recevrai un reçu fiscal.

Chèque* à l'ordre « ADP - Service des pèlerinages » à envoyer à :
Service des Pèlerinages, 16 chemin de la Pelouse 95300 Pontoise
(*chèque différent de celui de l'inscription)

JE DEMANDE À PARTICIPER AU PÈLERINAGE À LOURDES du 16 au 21 avril 2018
avec l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes.

J'ACCEPTÉ LES CONDITIONS générales et particulières de ce pèlerinage.

Fait à le

Signature

PAIEMENT :

A réception du dossier d'inscription complété par votre médecin traitant, une facture pour le règlement sera établie à votre intention ou à celle de votre éventuelle curatelle.

Cependant, pour pouvoir échelonner vos règlements, il est possible dès votre préinscription de nous transmettre un ou des chèques, en datant le chèque à la date d'émission et en spécifiant la date d'encaissement souhaitée (date limite des encaissements : juin 2018)